



# POLITIQUE QUALITÉ

Depuis le début de notre activité, le management a poursuivi l'objectif de la satisfaction du client, en faisant attention aux signaux qui proviennent du marché et surtout aux ceux qui viennent des clients directs.

Pour garantir la continuité de l'entreprise pendant à moyen et long terme et la continuation des relations de collaboration avec les clients, les employés et les fournisseurs, la direction du Chiarini Machining s.r.l. se base sur ses points de force tels que la flexibilité, la réactivité, l'expérience et la formation du personnel, en promouvant l'amélioration continue et en mettant l'accent sur la prévention des défauts et la réduction des variabilités et des pertes dans la chaîne de fourniture.

À cette fin notre entreprise entend opérer en suivant les exigences du système de la gestion de la qualité, comme établies par les spécifications techniques UNI 9001:2015 et IATF 16949:2016, comme indiqués dans les lignes directrices suivantes :

- ❑ Comprendre et satisfaire les exigences, présents et futurs, explicites et implicites, des clients à travers une analyse des risques « Risk Based Thinking ».
- ❑ Identifier les processus, chercher et gérer les indicateurs qui ne permettent pas le monitoring ;
- ❑ Effectuer des évaluations périodiques pour identifier les secteurs d'amélioration de l'efficacité du SGQ ;
- ❑ Reconnaître les capacités et l'esprit de collaboration des employés et favoriser leur engagement ;
- ❑ Promouvoir la conscience des employés, à tous les niveaux, à propos de l'importance de leurs activités et de la manière dont elles contribuent à atteindre les objectifs de qualité ;
- ❑ Prévenir les non-conformités et réduire les coûts de non-qualité ;
- ❑ Instaurer des relations de collaboration avec les fournisseurs qualifiés, en les impliquant dans le processus d'approvisionnement avec l'objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficacité.
- ❑ Prendre des décisions basées sur des faits sûrs et analysés avec des méthodes appropriées

Les critères de la politique en question, rédigés par la direction avec l'administrateur, sont portés à l'attention des employés pour motiver chaque employé à appliquer les objectifs communs, dans le cadre de chaque rôle et compétence.

La direction s'engage aussi à réviser la politique, en occasion du réexamen périodique de la Direction et de la définition du plan stratégique pour déterminer l'adéquation, la diffuser et la soutenir en employant les ressources et les instruments opportuns.

La Direction

Torbole Casaglia

19/04/2024